

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Édition Chronologique n° 4 du 1^{er} février 2018

PARTIE PERMANENTE
Marine nationale

Texte 17

DÉCISION N° 24/ARM/CEMM

portant homologation d'un motif symbolique et du fanion du bâtiment de soutien et d'assistance hauturière « Loire ».

Du 11 janvier 2018

LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA MARINE.

DÉCISION N° 24/ARM/CEMM portant homologation d'un motif symbolique et du fanion du bâtiment de soutien et d'assistance hauturière « Loire ».

Du 11 janvier 2018

NOR A R M B 1 8 5 0 0 1 5 S

Références :

Circulaire n° 249/DEF/CEMM du 13 mai 2004 (BOC, 2004, p. 3147 ; BOEM 141.6).

Lettre n° 20/2017/LRE A/SG/NP du 2 novembre 2017(n.i BO).

Lettre n° 500077/ARM/SGA/DPMA/SHD/DHS/DSD du 5 janvier 2018 (n.i BO).

Transmission n° 0-29512-2017/ALFAN du 23 novembre 2017 (n.i BO).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 141.6

Référence de publication : BOC n° 4 du 1^{er} février 2018, texte 17.

Le motif symbolique et le fanion du bâtiment de soutien et d'assistance hauturière *Loire*, tels que décrits dans l'annexe, sont homologués.

Pour la ministre des armées et par délégation :

L'amiral,
chef d'état-major de la marine,

Christophe PRAZUCK.

ANNEXE.

**DESCRIPTION DU MOTIF SYMBOLIQUE DU BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE
HAUTURIÈRE « LOIRE ».**

1. DESCRIPTION HÉRALDIQUE.

Rondache d'azur bordée d'une gumène de tanné fermée au chef d'un cartouche d'argent à l'inscription en lettres capitales de sable « LOIRE » accosté de deux tenons d'or. En fasce une ancre de marine de fer, posée en pal, au jas de tanné à deux tenons d'or surmonté d'une couronne du même brochante l'organeau. Le tout à une salamandre tortillée d'argent et de sable vomissant et crachant de la patte arrière senestre des flammes d'or.

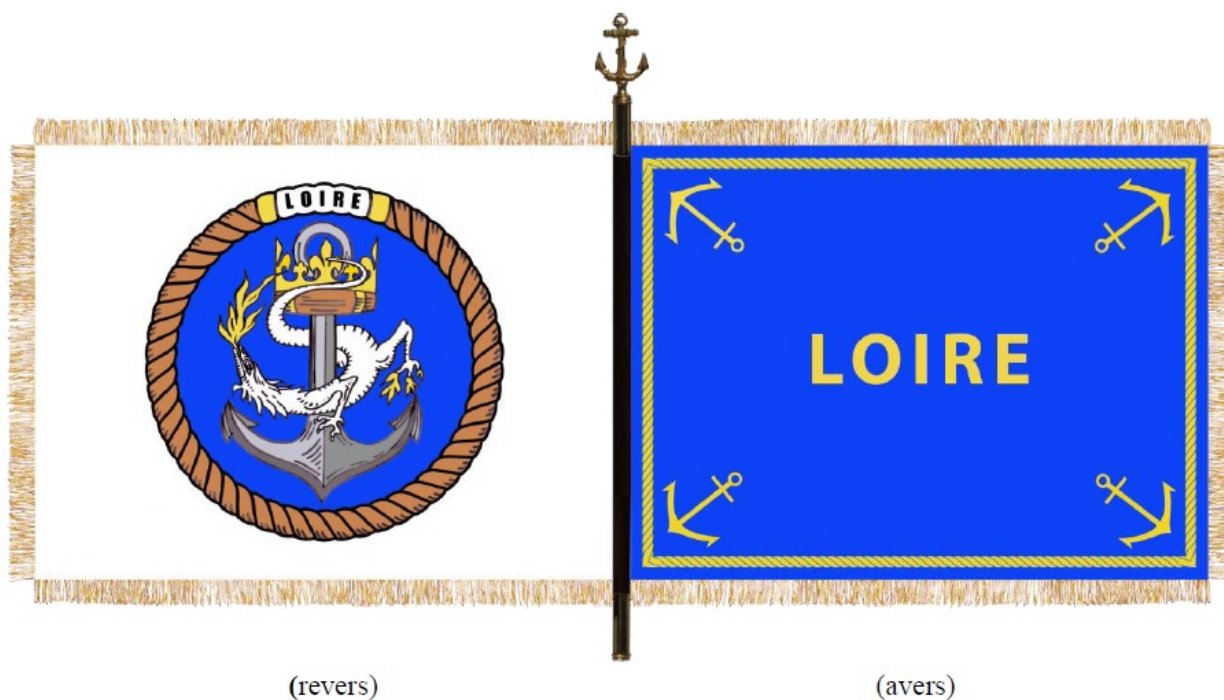


2. DESCRIPTION DU FANION DU BÂTIMENT DE SOUTIEN ET D'ASSISTANCE HAUTURIÈRE « LOIRE ».

2.1. Dimensions.

Fanion de type C, frangé or

Guindant 30 cm, battant 40 cm.



2.2. Revers (hampe à droite).

Fonds d'argent au motif symbolique placé en fasce.

2.3. Avers (Hampe à gauche).

Fonds d'azur bordé d'une gumène d'or et cantonné de quatre ancrs d'or, la pointe dirigée vers l'extérieur ; chargé en cœur de l'inscription en lettres capitales d'or « LOIRE » en fasce sur une ligne.

2.4. Code colorimétrique du motif symbolique et du fanion.

COULEUR.	CORRESPONDANCE HÉRALDIQUE.	CODE COULEUR CMJN.	CODE COULEUR RVB.
BLEU	D'AZUR	85-72-0-0	14-66-246
JAUNE	D'OR	8-9-79-0	243-219-73
MARRON	DE TANNE	20-53-72-3	203-132-79
GRIS	DE FER	28-22-12-0	195-194-206
BLANC	D'ARGENT	0-0-0-0	254-254-254
NOIR	DE SABLE	100-100-100-100	1-1-1